

Arudy - Aste-Béon - Béost - Bescat - Bielle - Bilhères - Buzy
Castet - Eaux-Bonnes - Gère-Bélesten - Iseste - Laruns - Louvie-Juzon
Louvie-Soubiron - Lys - Rébénacq - Sainte-Colome - Sévignacq-Meyracq

DOSSIER

Intercommunalité 08

Au service du territoire

04 Social

Vers un pôle de santé ?

Culture 14

Le Préau,
centre d'art et de culture

« Petit Berger Ossalois » de Natacha Gracia
Photo lauréate du concours Facebook Ma Vallée d'Ossau et
exposée au Lac de Castet dans le cadre de l'Été Ossalois.

03 économie
Développement économique
Hydroélectricité

04 social
Service à la population
Périscolaire
Crèche

06 CCVO
Fiscalité
Partenariat
Personnel

DOSSIER 08 intercommunalité
Compétences des collectivités
La CC Vallée d'Ossau
en pratique

10 environnement
Déchetterie
Rivières
Collecte

12 tourisme
Voie verte
Office de tourisme

14 culture
Été Ossalois
Le Préau
Patrimoine



Jean-Paul CASAUBON,
Président de la CC Vallée d'Ossau

Édito

L'Édition de ce bulletin est toujours un moment privilégié, il me permet de vous informer de nos projets et de vous rendre compte de nos actions.

Nous sommes presque à mi-mandat. Cela fera trois ans que nous sommes totalement engagés au service du territoire, trois ans que nous assemblons les pierres, jour après jour, de notre projet de développement. Notre unique objectif est de rendre notre vallée plus attractive. Cette stratégie a été

annoncée en avril 2014 et depuis, l'ensemble de nos actions vise à développer l'activité et les services en vallée afin d'y attirer de nouveaux habitants.

Nous avons la chance de vivre sur un territoire exceptionnel, de par ses atouts naturels, son histoire, ses hommes et ses savoirs faire mais l'environnement est difficile et la pression est forte sur les collectivités territoriales.

Il est donc d'autant plus important d'avoir une stratégie afin de mettre en œuvre des actions cohérentes, toutes liées les unes aux autres et toujours dans la recherche de l'efficacité et de l'équité territoriale.

Permettez-moi d'illustrer mon propos. Le développement économique est notre compétence première. Nous devons développer l'emploi en vallée, favoriser l'accès à de nouveaux acteurs, pérenniser les créations d'entreprises qui fixeront des familles sur le territoire. Pour cela nous aménageons le Pôle Laprade et nous redynamiserons les zones d'activité de la vallée qui sont désormais sous notre responsabilité.

Toujours avec cet objectif d'attractivité et de services à la population en vallée nous gérons par délégation directe depuis septembre 2016 les deux maisons de retraite. Le projet de reconstruction est donc en négociation avec les services de l'Etat et du Département et nous souhaitons fortement conserver nos 62 places et les 57 emplois directement liés. Dans le même esprit nous avons repris en régie l'année dernière les crèches de la Vallée afin de pérenniser ce service essentiel à l'attractivité du territoire.

Toutes nos actions participent d'un tout et concourent au développement de notre territoire. Ainsi, avant la fin du premier trimestre 2017 nous aurons enclenché le processus d'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale (SCoT) pour définir ensemble la vallée d'Ossau du futur. Nous souhaitons accueillir des zones d'habitations, développer nos efforts pour l'accueil des entreprises, mettre en valeur nos sites remarquables. Toutes ces questions seront abordées au sein de la Communauté de communes et ce avant la fin du mandat en 2020.

La cohérence c'est aussi investir le champ du tourisme qui impacte plus de la moitié des emplois en vallée. La vallée est une et entière, notre action doit irriguer l'ensemble des communes. C'est pour cela que nous animerons l'Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau au service de tous et du territoire. C'est pour cela que nous réalisons une voie verte, ce trait d'union nord-sud entre Buzy et Eaux-Bonnes, c'est pour cela que nous entretenons chaque jour plus de 600 kilomètres de sentiers de randonnées. C'est pour cela que nous avons imaginé l'Été Ossalois qui a profondément changé l'image de la vallée à l'extérieur de nos frontières naturelles. Nous sommes redevenu une terre de projets, un territoire dynamique où on a envie de vivre grâce à notre politique de développement et de maintien des services.

C'est pour tout cela que les communes de la vallée d'Ossau ont souhaité modifier les statuts de leur communauté de vie à une très large majorité (16 communes sur 18) en lui accordant les moyens de porter un projet ambitieux au service de tous.

Je vous souhaite une très bonne lecture et permettez-moi de vous exprimer mes meilleurs vœux. Que cette année 2017 ne soit pas empli de fatalité mais bien d'espoir, de bonheur et de réussites.

Développement économique

Laprade

Les réflexions engagées par la communauté de communes, en collaboration avec la Nouvelle Région Aquitaine et sur les bases du schéma d'accueil des entreprises dans le Haut-Béarn réalisé en 2016 dans le cadre du contrat CADET, conduisent à proposer un aménagement modulable de lots de 80 m² minimum à des tarifs de location attractifs. Le prix du foncier étant identifié comme le frein majeur à l'installation des entreprises. Le modèle économique de ce projet, porté par un budget annexe autonome, se base donc sur un équilibre atteint avec un taux de remplissage de 75 % dans l'objectif d'une utilisation raisonnée des fonds publics. C'est le sens du projet du Pôle d'activités Laprade et cet équipement visera une triple dimension :

- L'accueil des porteurs de projets locaux, fondé sur la vitalité du tissu économique et sur un certain éclectisme.
- Une vitrine économique en entrée de vallée, clairement identifiée auprès des habitants et des visiteurs.
- La génération de ressources propres par la communauté de communes afin de pouvoir porter de nouveaux projets de développement économique.

Le bâtiment sera transformé pour l'été 2017 en lieu d'activité pour les artisans et les acteurs économiques.

Hydroélectricité

Assez !

En matière d'hydroélectricité, les trois principales concessions de la vallée d'Ossau (Haut-Ossau, Castet et Geteu) arrivées à échéance le 31 décembre 2012, sont en délais glissants en attente de la mise en concurrence. Depuis 2013, les attermolements sur le calendrier de renouvellement et sur le mode futur de dévolution créent une situation d'incertitude délicate, pesante, angoissante pour certains, alimentant tous les doutes possibles sur le devenir des activités et des emplois.

Si nous ne considérons que l'angle du manque à gagner pour les collectivités publiques, État et collectivités locales, du fait de la non mise en œuvre de la redevance proportionnelle aux recettes

Plusieurs lots seront créés à l'intérieur des neufs afin d'accueillir les artisans et autres locataires. Des locaux communs à tous les locataires seront également mis en place : un bureau d'accueil, un espace d'exposition, des sanitaires et une zone de repas. Nous souhaitons que cet espace soit en mesure d'accueillir du public, de présenter les réalisations des artisans et si besoin un emploi mutualisé.

A l'intérieur

Une allée centrale sera créée le long de l'axe Nord-Sud. Cette allée viendra relier le quai, se situant au Nord, avec l'extrémité Sud du bâtiment. Elle devra jouer le rôle d'une artère de circulation pour le personnel, les visiteurs, éventuellement les engins, mais aussi pour les réseaux : électricité, eau et gaz.

Le volume intérieur sera compartimenté en plusieurs lots (jusqu'à 12), qui seront disposés de part et d'autre de l'allée centrale. Les compartiments de grande surface se trouveront principalement du côté Ouest. Chaque lot aura sa propre entrée depuis l'allée centrale



Projet de transformation
du Pôle d'activité Laprade

Architecte 6b

de la concession représente 150 M€ par an pour l'ensemble des concessions arrivées à terme en France, pour l'État, les départements, les communes et leurs groupements. Pour la seule vallée d'Ossau, ce montant serait d'environ 12,5 M€, dont 1,5 M€ pour les communes de la vallée, Laruns surtout, et la CC Vallée d'Ossau. Cette absence de décision de l'État nous pénalise donc collectivement et je tenais à vous informer que nous étudions avec beaucoup d'attention les futures actions en justice envisagées par nos voisins du Louron.

Cette possibilité de déposer une requête tendant au versement d'une indemnité au titre de la perte de recettes budgétaires résultant de l'absence de renouvellement de la Concession de la Vallée d'Ossau est une option que nous

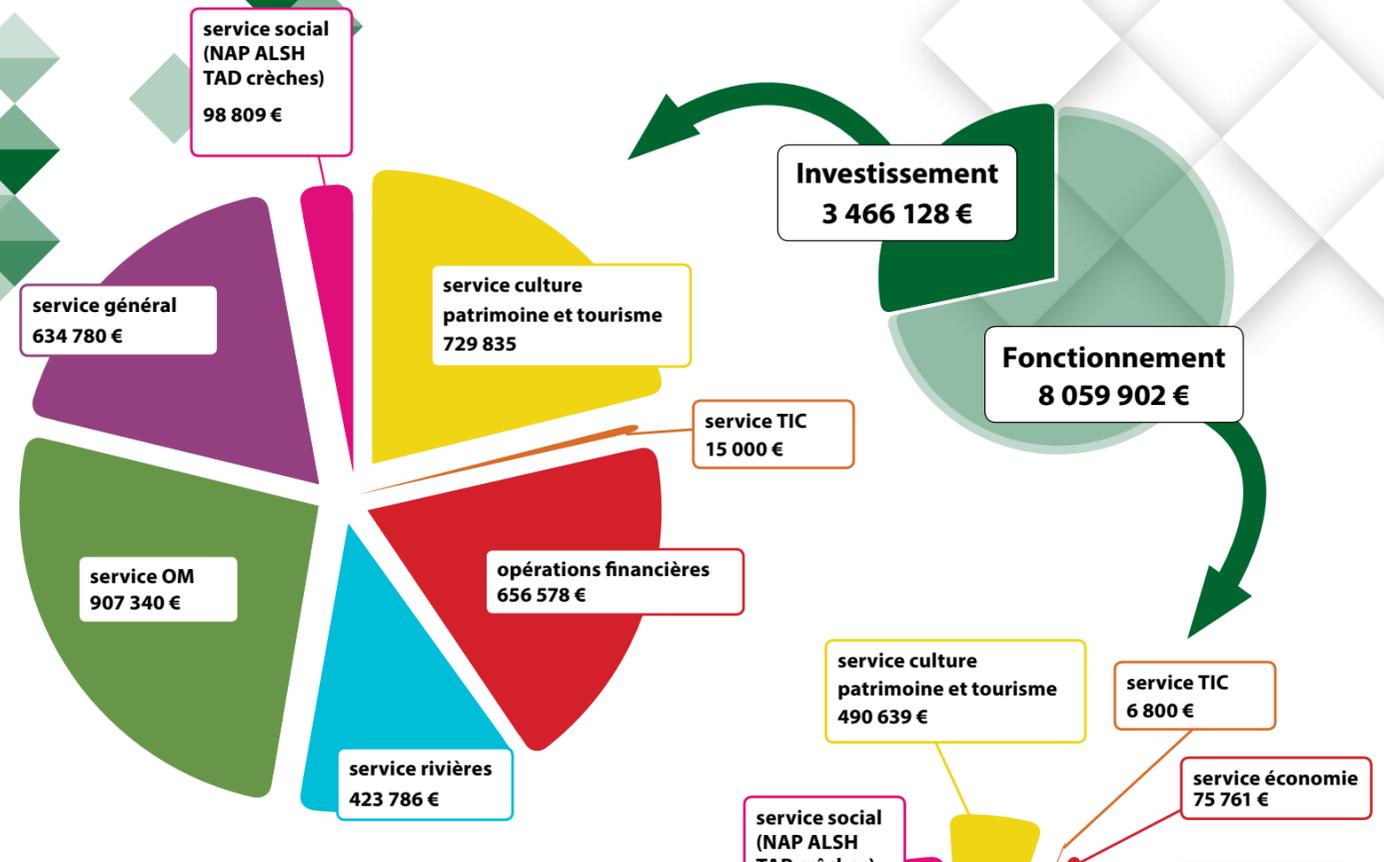
et, pour des raisons de sécurité, des sorties de secours seront créées. L'entrée dans le bâtiment se fera par la façade Est, depuis la rue du Parc National (entrée actuelle du bâtiment). Tous les locaux communs seront disposés à gauche de l'entrée dans une avancée réalisée en bois et verre.

Les aménagements extérieurs Le projet prévoit un réaménagement des abords de l'espace PACHOU au Sud, avec la réalisation d'îlots paysagers et la délimitation de quelques places de stationnement, dont une accessible aux PMR. Un cheminement en bois reliera ce parking et l'entrée principale du bâtiment située sur sa façade Est. Un parvis sera créé devant cette entrée, avec la mise en place des racks vélo.



avons validée à l'unanimité lors du Conseil communautaire du 13 décembre 2016. Il ne s'agit pas moins que de respecter les engagements de la France et la loi Sapin de 1993, dans les principes (procédure concurrentielle, fin du privilège de l'opérateur « historique ») ou dans ses adaptations validées par la Commission (hypothèse de la prorogation).

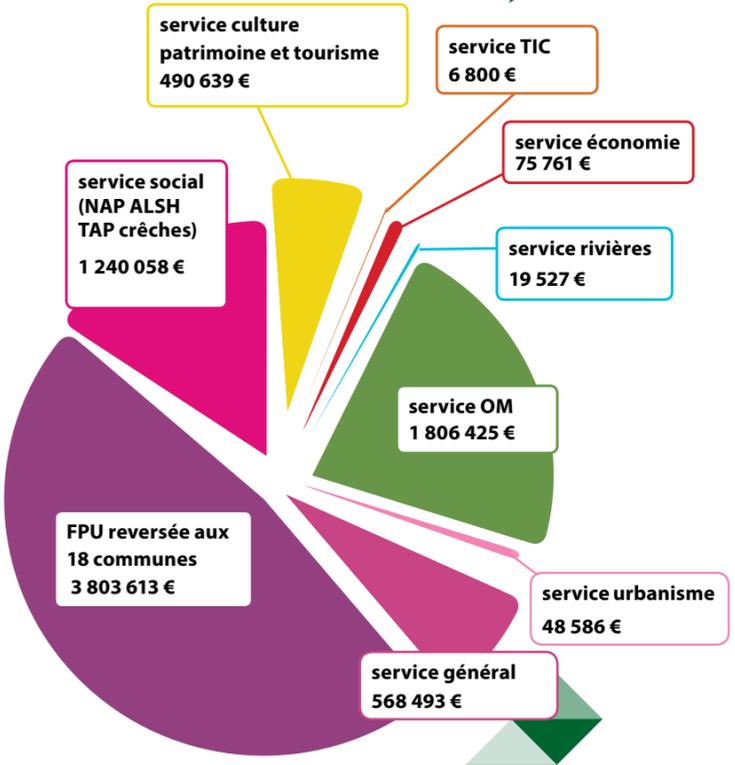
Notre objectif étant de faire valoir l'intérêt général de la vallée d'Ossau sur le devenir des concessions. Nous avons tous besoin de ces ressources afin d'accompagner le développement de notre vallée conformément aux engagements pris lors du séminaire « Projet Ossalois ». Le recours gracieux est donc déposé et, sans réponse de sa part, nous attaquerons l'Etat dans le courant du mois de février.



Fiscalité

Une augmentation de 1% des taux de la CC Vallée d'Ossau génère 150 000 € de revenus supplémentaires pour la Communauté de Communes. Pour l'année 2016, l'augmentation votée de 0,2 % a générée 30 000 € supplémentaires qui ont servi à financer la mise en place du transport à la demande (TAD) qui est un service à l'usage des personnes âgées pour qui la mobilité est un problème.

La CCVO a fait du social un thème prioritaire. Elle est compétente pour les crèches, le périscolaire, le TAD, le portage de repas et les maisons de retraite. L'aide à la personne dans toutes les phases de la vie est un objectif permanent et c'est une action collective et partagée qui permet de financer ces services qui contribuent, n'en doutons pas, à l'attractivité du territoire.



Le saviez-vous?

Dans les 28 Communautés de Communes ou d'Agglomération du Département des Pyrénées Atlantiques existantes en 2016, la CC Vallée d'Ossau se classait 27ème pour le taux de ses prélèvements. Elle était donc

la deuxième Communauté des Communes qui imposait le moins ses contribuables dans le département.

Cela n'est pas une fin en soi et en aucun cas une justification suffisante pour d'éventuelles augmentations mais il est important de rappeler à tous que si la vallée d'Ossau avait fusionné avec la CC du Piémont oloronais comme le souhaitait le Préfet il y a tout juste un an, nous aurions subis une augmentation mathématique et

obligatoire de 0,4 % par an pendant 12 ans pour atteindre le niveau de prélèvement actuel du Piémont Oloronais qui est de 8 %. Ce chiffre est à rapprocher des 0,2 % d'augmentation votés l'année dernière pour financer des projets choisis et à destination de notre territoire.

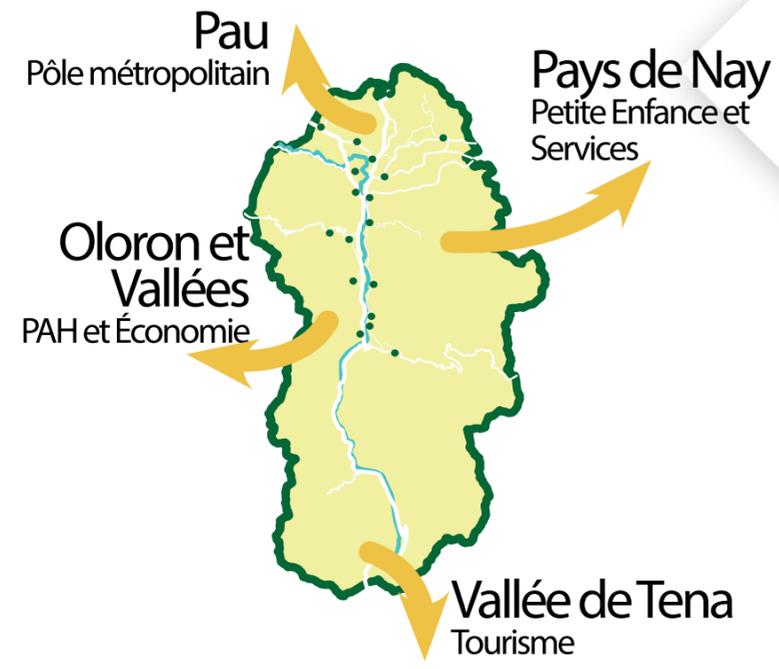


Partenariat

Une vallée ouverte vers ses voisins

L'action de la CC Vallée d'Ossau repose sur de nombreux partenariats existants ou à venir avec les territoires voisins du nôtre. Des échanges renouvelés avec la nouvelle communauté de communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire et pour nos nécessaires convergences économiques. Tant dans le domaine de l'accueil des entreprises que dans la gestion commune du Programme LEADER 2016-2020. Avec le Pays de Nay dans le domaine des services à la personne ; nous venons de conventionner avec eux pour nos services de collecte, de portage de repas et de TAD dans la zone des Echertes qui, rappelons-le, est en vallée d'Ossau sur

la commune de Louvie-Soubiron. Nous continuons bien entendu avec le Pays de Nay notre partenariat autour de la petite enfance avec la co-animation du relais des deux gaves et du service de Ludothèque. Vers le nord, nous sommes partis prenante du futur pôle Métropolitain imaginé autour de Pau afin de porter une action collective et partagée sur les enjeux du Béarn. La CC Vallée d'Ossau comme ses sept autres consœurs y tiendra naturellement sa place. Enfin, vers le Sud, avec les partenariats en devenir avec la Vallée de Tena dans les domaines du tourisme et de la culture. Ainsi, dès l'été prochain nous aurons au programme de l'Été Ossalois édition 2017 des manifestations culturelles en Espagne, preuves supplémentaires de la capacité ossaloise à créer du lien par-delà les montagnes.



Personnel

En janvier 2017 la CC Vallée d'Ossau est composée de 28 personnels titulaires 14 personnels en CDI 41 personnels en CDD 3 personnels en emploi d'avenir Soit 86 salariés en direct et à cela il convient d'y ajouter le personnel mis à disposition par les communes pour le Périscolaire (8), de l'Abattoir d'Ossau (6), des EHPAD de la vallée

(57) et de l'OT (1) pour mesurer la responsabilité en termes d'emplois de la CC Vallée d'Ossau. Ce personnel se répartit dans les fonctions suivantes : Administratif : 5 Collecte : 18 Technique : 4 Enfance : 50 Social : 3 Autres services (Culture et Patrimoine, Tourisme, TAD, Urbanisme) : 6

Vos élus : 32 conseillers communautaires et 10 suppléants
(dans l'ordre d'élection)

Arudy : Claude AUSSANT, Josiane MOURTEROT, Jean-Paul CASAUBON (Président), Isabelle BERGES, Jean-Marc SARTHE, Hélène CLAVIER, Francis COUROUAU

Aste-Béon : Jean-Michel BARRABOURG, Rolland SOUVERBIE (suppléant)

Béost : Claudie HELIIP, Elie DUVERNEUIL (suppléant)

Bescat : Jean-Louis BARBAN, Francis CAILLEAUX (suppléant)

Bielle : Claude GOMEZ (2^{ème} VP), Jean MONTOLIEU (suppléant)

Bilhères en Ossau : Joseph PAROIX, Marie-Thérèse HOLSTEIN (suppléant)

Buzy : Fernand MARTIN (1^{er} VP), Bernard VISSE, Jean-Bernard CARRERE

Castet : Francis DOUX (4^{ème} VP), Catherine GANTCH (suppléant)

Eaux-Bonnes : Stéphane COURTIÉ, Pierre ASSIMANS (suppléant)

Gère-Belesten : Michel MASONNAVE, Madeleine CASENAVE (suppléant)

Iseste : Daniel CARREY, Henri CASAU (suppléant)

Laruns : Robert CASADEBAIG, Patricia TOUTU, Pierre MOUNAUT, Jacques BOUTONNET (6^{ème} VP)

Louvie-Juzon : Patrick LABERNADIE (3^{ème} VP), Anne-Marie BARRAQUE, Jean-Jacques ALBIRA

Louvie-Soubiron : Gérard SARRAILH (5^{ème} VP), Marie-Noëlle SOULE (suppléant)

Lys : Jean-Pierre LABOURDETTE, Wendy MESPLE-SOMPS (suppléant)

Rébénacq : Alain SANZ, Michel BOUSQUET

Sainte-Colome : Jean-Pierre GARROCCO, Marie-Christine LECOMTE (suppléante)

Séviacq-Meyracq : Monique MOULAT (7^{ème} VP), Joël REGOT (suppléant)

Précisions sur les compétences d'une collectivité territoriale

Pour l'organisation de la République c'est le principe de la répartition des compétences qui prévaut.

L'Etat assume ses politiques nationales en matière de formation, d'enseignement, de culture, d'aménagement du territoire, de sécurité et autres grands équipements. Les régions sont compétentes en matière de formation professionnelle, de lycées, de transports ferroviaires régionaux, de transports scolaires et bien entendu elle est la collectivité chef de file en matière de développement économique. Les Départements sont clairement affichés comme l'échelon compétent en matière d'aide sociale (RSA, APA et PMI), et interviennent sur les collèges, le réseau routier départemental et les SDIS.

Au niveau communal, nous trouvons deux acteurs, la commune et le groupement de communes et il convient de bien avoir à l'esprit cette notion de groupement.

Les Communautés de Communes sont des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et elles ne disposent pas d'une compétence générale comme les communes mais bien de compétences énumérées dans leurs statuts.

Un EPCI comme la CC Vallée d'Ossau a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Il exerce diverses compétences qui lui sont transférées à titre obligatoire, optionnel ou facultatif. Ses compétences obligatoires sont fixées par la Loi, elles ne peuvent pas faire l'objet d'aménagement et elles doivent être exercées par l'intercommunalité seule compétente en la matière. Concernant les compétences optionnelles elles sont elles aussi prédéfinies par la Loi et la Communauté de Communes décide ou non de les assumer avec l'accord de ses communes membres. Enfin, concernant les compétences facultatives, il s'agit de la mise en forme légale permettant aux communautés de communes de mener ses actions dans les domaines où ses communes membres estiment qu'elle est l'échelon territorial le plus compétent. Ainsi la CC Vallée d'Ossau, la communauté de toutes les communes de la vallée d'Ossau, intervient en lieu et place des communes au nom de l'efficacité et de l'égalité, nous ne nous substituons pas aux communes, nous ne sommes que l'expression de leur volonté de travailler ensemble au service d'un territoire.

La CC Vallée d'Ossau en pratique :

COMPETENCES OBLIGATOIRES

Les compétences fixées par la Loi :

- Aménagement de l'espace

✓ La CC Vallée d'Ossau lancera au premier trimestre 2017 les travaux nécessaires à l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Développement économique et touristique

- actions de développement économique
- création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

✓ Ces 4 points sont issus de la Loi NOTRe. Depuis le 1^{er} janvier seules les Communautés de Communes, en lien avec la Région, peuvent intervenir dans le domaine économique, commercial et touristique. Les Zones d'activités sont donc transférées à la CCVO et nous venons de créer l'Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau.

En plus de cela la CC Vallée d'Ossau est compétente pour l'aménagement du Lac de Castet, le schéma de plan de randonnées et tous les nouveaux projets d'équipements touristiques d'intérêt communautaire.

✓ À ce titre nous aménageons la Voie Verte, nous développons le Lac de Castet et nous entretenons plus de 600 kms de chemins de randonnées.

Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés

✓ La compétence historique de la CCVO, version SIVOM, avec 18 agents dédiés, 4 camions au départ chaque matin, deux déchetteries neuves et un processus de modernisation et de maîtrise des coûts avérés. Un exemple de mutualisation au service d'un projet de territoire. Aucune commune ne pouvait assumer ce service seule mais à 18 l'efficacité est de mise.

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Rendu obligatoire par la Loi NOTRe.
✓ Pour le moment nous ne sommes pas référencés dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

COMPETENCES OPTIONNELLES

Les compétences choisies avec un minimum de 9 :

Protection et mise en valeur de l'environnement

- SPANC (service public d'assainissement non collectif), le contrôle de l'assainissement non collectif

✓ Et à compter du 1^{er} janvier 2018 la CC Vallée d'Ossau sera compétente en matière d'Assainissement collectif. L'année 2017 sera donc dédiée à l'état des lieux des réseaux, des pratiques et des tarifs avant la mutualisation.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- aménagement du bassin hydrographique du gave d'Ossau, entretien des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau d'intérêt communautaire, définis dans un plan de gestion pluriannuel, défense contre les inondations et protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

✓ Nous le faisons déjà depuis de nombreuses années au titre de notre compétence « travaux

» mais cette formalisation sous l'appellation GEMAPI nous ouvre certaines perspectives comme la mise en place d'actions concertées sur le domaine privé afin de mieux nous préserver contre les inondations et mettre en cohérence notre intention de vivre dans une « vallée verte »

Politique du logement et du cadre de vie

- réhabilitation de l'habitat ancien : OPAH et politique du logement social d'intérêt communautaire et actions en faveur du logement des personnes défavorisées

✓ La lutte contre habitat indigne, déjà porté deux fois par des OPAH en Vallée d'Ossau (2004 et 2008)

Action sociale

A destination de nos aînés :

- gestion des EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées)

✓ La CCVO est en charge des deux maisons de retraite et des projets de reconstruction liés à l'état des bâtiments. Des propositions sur ce dossier seront présentées avant la fin du premier trimestre 2017.

- portage de repas et Transport à la demande (dans le cadre de la

délégation de compétence du conseil départemental)

✓ Concernant le portage de repas nous sommes passés d'une moyenne de 43 repas/jour en 2013 à 51 repas /jour en 2016. 3 agents de la CCVO assurent cette mission essentielle au maintien des personnes âgées chez elles.

A destination des plus jeunes :

- création et gestion de structures Multi accueil et participation au Relais des Deux Gaves en Vallée d'Ossau

✓ Nous accueillons ainsi chaque jour 29 enfants dans nos deux structures de Louvie-Juzon et de Laruns et dans le même temps les Assistantes Maternelles sont agréées et accompagnées sur notre territoire afin de proposer une offre complète en matière d'accueil de jeunes enfants.

- gestion de l'accueil de loisirs extrascolaire sans hébergement pour les enfants de 3 à 17 ans et gestion des activités périscolaires

✓ Plus d'un tiers des enfants scolarisés (288 enfants) ont fréquenté les ALSH d'Arudy et de Laruns durant l'été 2016 et au Périscolaire nous accueillons 82% des enfants scolarisés avec une gratuité totale.

COMPETENCES FACULTATIVES

Les compétences facultatives (ou supplémentaires) correspondent à toutes celles qui ne sont pas prévues au titre des compétences obligatoires et optionnelles :

Action culturelle

- coordination de la lecture publique en Vallée d'Ossau

✓ L'animation du réseau des bibliothèques de la Vallée
- Pays d'Art et d'Histoire Pyrénées Béarnaises en collaboration avec la Communauté de communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn

✓ La dimension patrimoniale de la Vallée d'Ossau, son parcours d'interprétation, les visites de villages et la charte architecturale.

- enseignement artistique à vocation intercommunale et animation culturelle et organisation de manifestations à l'échelle communautaire

✓ L'organisation d'une programmation culturelle, la participation soutenue à l'École de Musique de la Vallée d'Ossau, la conception et l'organisation de l'Été Ossalois.

Prestation de services

La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau peut intervenir par convention pour les communes membres dans le cadre de ses compétences pour les prestations suivantes :

- application du droit des sols : instruction des dossiers.

✓ L'instruction des permis de construire pour les communes d'Arudy, Aste-Béon, Béost, Bescat, Bielle, Buzy, Castet, Louvie-Juzon, Lys, Sainte-Colome et Sévignacq-Meyracq est réalisé par les services de la CCVO.

- apport ponctuel technique aux communes pour l'administration, l'animation et la communication

✓ Le service communication de la CCVO apporte un soutien ponctuel aux publications des associations et des communes le souhaitant.

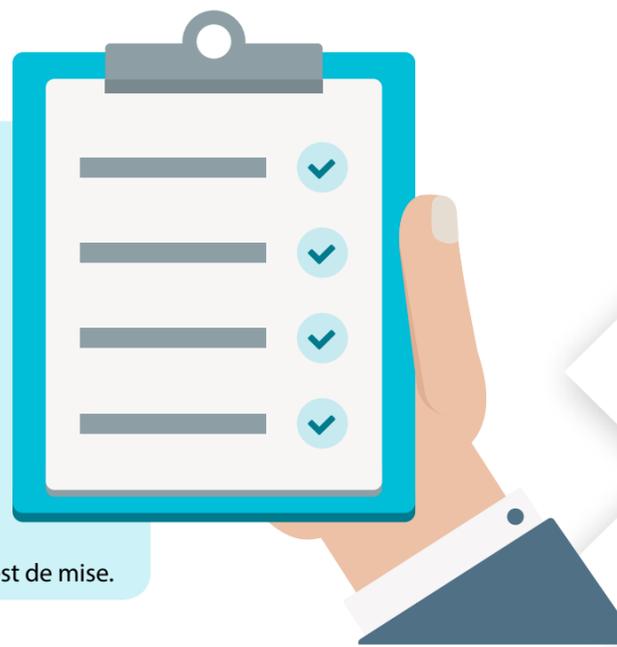
TIC

- mise en œuvre et gestion des infrastructures et projets de développement liés aux technologies de l'information et de la communication

✓ C'est par la mise en œuvre de cette compétence que nous avons la possibilité de vous proposer un tout nouveau site Internet dès février.

- établissement et exploitation sur le territoire d'infrastructures et réseaux de communications électroniques (selon l'application de l'Article L1425-1 du Code général des collectivités territoriales)

✓ Cette compétence nous permettra d'adhérer au syndicat mixte souhaité par le Département afin de déployer avant 2018 la fibre sur l'ensemble de nos territoires.



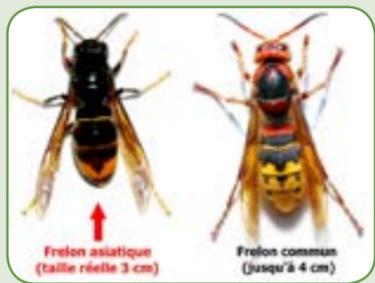
Destruction des nids de frelons asiatiques

En 2016, se sont 82 nids qui ont été détruits, soit près du double par rapport à l'année précédente.

Cela peut s'expliquer en partie par la météo très clémente pour le développement de l'insecte.

Au 1er janvier 2017 nous restons dans l'attente d'une ordonnance gouvernementale qui chargera les Préfets de la destruction des nids de frelons, quels que soient les lieux où ils seront identifiés, y compris sur les propriétés privées. En fonction de cette position de l'État, nous reconduirons notre dispositif de destruction de ces nids afin de soutenir la filière apicole.

Dans tous les cas, si vous repérez un nid de frelons asiatiques, n'hésitez pas à appeler la CC Vallée d'Ossau pour mettre en place une intervention de destruction au 05 59 05 66 77.



170 000 €
Coût d'une benne de collecte

329 000 €
Coût des travaux de la déchetterie

62 500 €
Subvention du Conseil Départemental



Inauguration du nouveau site de tri
7 octobre 2016

18
agents chargés de la collecte et de la gestion des déchets

6 700 €
Coût de la fourniture et de la pose d'une colonne semie-enterrée

Trier c'est bien,
bien trier...
c'est mieux!

Pourquoi trier ?

- Le tri des déchets a une **dimension environnementale**, il permet de diminuer le volume des déchets destinés à l'enfouissement et cela permet de préserver nos ressources naturelles en réduisant les pollutions et les nuisances.

- Le tri des déchets a une **dimension économique**, il permet de réaliser des économies en détournant un tonnage de l'enfouissement ou de l'incinération qui a un coût très élevé.
100€ la tonne incinérée
167€ la tonne de déchet triés

- Le tri des déchets a une **dimension sociale**, il permet d'améliorer le cadre de vie et de créer des emplois.



Déchetterie de Geteu après travaux



Rivières

En 2016, la CC Vallée d'Ossau a procédé à une campagne de travaux sous un régime d'autorisation simplifiée. Ces interventions pour un montant total de 73 728 € TTC comprenaient :

- le traitement d'atterrissements sur les communes de Laruns, Castet et Arudy. Les travaux réalisés par la CCVO ont pour finalité une reconquête du gave, afin d'améliorer le transport sédimentaire sur l'ensemble de son cours et favoriser le processus de dissipation d'énergie plutôt sur le lit que sur les berges et ainsi éviter les protections systématiques de berges. Les atterrissements de Laruns ont donc fait l'objet d'une dévégétalisation afin de faciliter la reprise des matériaux en période de crue. Concernant ceux de Castet et d'Arudy, ils ont nécessité l'extraction d'une partie des matériaux. Ces derniers ont été relargués dans le lit du Gave d'Ossau sur le tronçon du Bager afin notamment de réalimenter les frayères à salmonidés. Ce qui est pris dans la rivière doit y être remis.
- le traitement d'embâcles sur les communes de Laruns, Aste Béon, Castet et Arudy. Sur les secteurs difficilement accessibles, les arbres ont été bucheronnés en billots inférieurs à 1mètre afin d'être facilement charriés en période de crue. Sur les tronçons accessibles les arbres ont été extraits du lit

afin d'être valorisé.

- La suppression d'un seuil à Bielle. Le ruisseau l'Ayguelade comprenait un seuil en partie ruiné et végétalisé. Cet ouvrage a été démantelé afin de favoriser le libre écoulement des eaux.

- L'entretien de deux chenaux d'alimentation de lac Ducrest sur Arudy. Ces travaux ont débuté courant janvier 2017 et consistent à finaliser le sentier empierré en rive gauche permettant de faire le tour complet du Lac. De plus, le sentier accessible aux personnes à mobilité réduite situé en rive droite sera prolongé de 100m. Enfin, des gradins en enrochement seront réalisés ainsi qu'un platelage sur la presqu'île.

Pour accompagner ces travaux sur

le Lac Ducrest, une convention tripartite est signée entre la CCVO le CCAS et l'AAPPMA d'Arudy afin de définir les responsabilités de chacun quant à l'entretien, la gestion et l'animation de ce site.

Pour information, un guide du riverain et des usagers de la rivière sera diffusé en 2017 afin d'informer chacun sur ses responsabilités tout en lui apportant des conseils pratiques sur l'entretien des cours d'eau et des berges en fonction de la réglementation en vigueur.

La rivière est notre bien commun et c'est ensemble que nous la gardons vivante.



Pont de Béost secteur Lanep্লা

Collecte

La collecte des ordures ménagères s'effectue toujours chaque semaine.

| | | | | | | |
|------------------------------|---------------------------|-----------------------------|---|---|--|---------------------------------------|
| Arudy Lundi | Bescat Vendredi | Buzy Mardi | Gère-Belesten Apport volontaire | Louvie-Juzon Lundi | Pedestarrès et Pedehourat Mercredi | Sainte-Colome Mercredi |
| Aste-Béon Vendredi | Bielle Mardi | Castet Mardi | Iseste Mardi | Louvie-Soubiron Apport volontaire | Rébénacq Mardi | Séviagnacq-Meyracq Mercredi |
| Béost Mardi | Bilhères Mardi | Eaux-Bonnes Mardi | Laruns Mardi | Lys Mercredi | | |

La collecte des bacs jaunes s'effectue 1 fois toutes les deux semaines.

Les jours des semaines paires (bleu) pour les communes :

| | | |
|---------------------------|------------------------------|---------------------------------------|
| Arudy Mercredi | Iseste Jeudi | Séviagnacq-Meyracq Vendredi |
| Bescat Mercredi | Louvie-Juzon Jeudi | |
| Buzy Mercredi | Rébénacq Vendredi | |

Les jours des semaines impaires (orange) pour les communes :

| | | | |
|---------------------------|-----------------------------|---------------------------------|---|
| Aste-Béon Jeudi | Bilhères Vendredi | Gère-Belesten Jeudi | Lys Mercredi |
| Béost Jeudi | Castet Vendredi | Laruns Jeudi | Pedestarrès Pedehourat Mercredi |
| Bielle Vendredi | Eaux-Bonnes Jeudi | Louvie-Soubiron Jeudi | Sainte-Colome Mercredi |

Janvier 2017

| | L | Ma | Me | J | V | S | D |
|-----------|----|----|----|----|----|----|----|
| 52 | | | | | | | 1 |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 2 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 3 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 4 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 5 | 30 | 31 | | | | | |

Février 2017

| | L | Ma | Me | J | V | S | D |
|----------|----|----|----|----|----|----|----|
| 5 | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 7 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 8 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 9 | 27 | 28 | | | | | |

Mars 2017

| | L | Ma | Me | J | V | S | D |
|-----------|----|----|----|----|----|----|----|
| 9 | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 10 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 11 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 12 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 13 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |



Voie verte

Une voie verte en Vallée d'Ossau

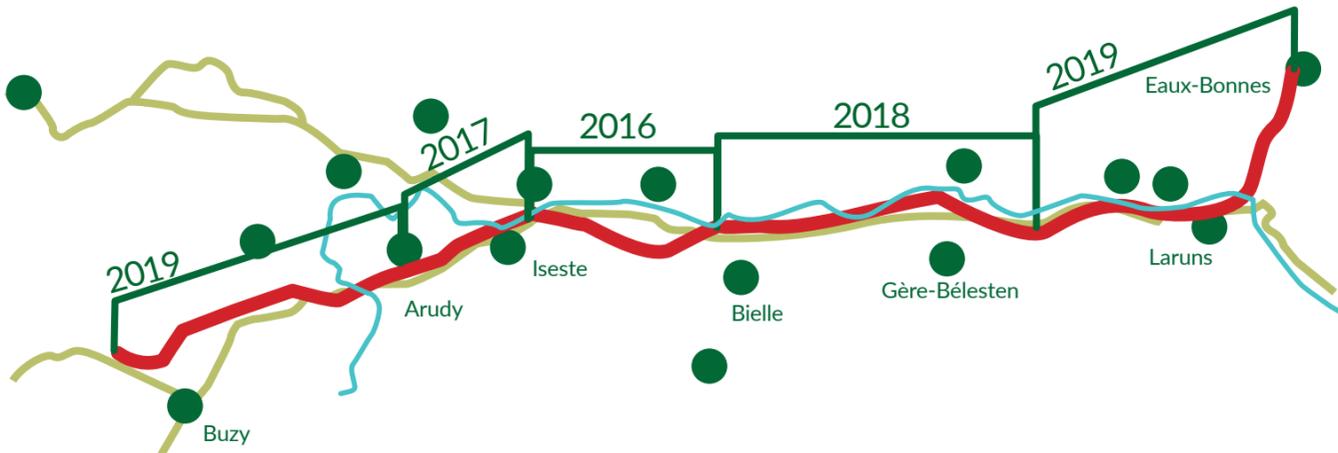
L'offre d'activités de pleine nature, déjà conséquente en vallée d'Ossau, va encore se renforcer avec la création d'un équipement inédit : une voie verte traversant toute la basse vallée. Le tracé final permettra de relier la gare de Buzy à la station des Eaux-Bonnes sur une distance d'environ 25 km. Il cheminera

sur les communes de Buzy, Bescat, Arudy, Iseste, Bielle, Aste-Béon, Gère-Bélesten, Laruns et Eaux-Bonnes dans des paysages somptueux. Si l'itinéraire ne passe pas systématiquement au centre des villages, il desservira chacun d'entre eux avec une signalétique adaptée.

Il sera aménagé à 75% en site propre, uniquement dédié à la circulation douce. Les véhicules motorisés, à l'exception des ayant-droits (exploitants agricoles, riverains), y seront strictement interdits. Ce choix volontariste garantira la sécurité des usagers qu'ils soient cyclistes,

marcheurs, coureurs à pieds, rollers ou personnes à mobilité réduite... On parle alors de « voie verte » qui se distingue de la « véloroute », voie partagée qui concernera seulement 7 km sur ce projet, sur des axes à faible circulation.

Une première section de 2,4 km vient d'être créée entre Iseste et Bielle. Elle s'appuie sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée Arudy/Laruns, démarre au niveau du boviduc passant sous la D934 au quartier Lanne de Dessus* pour se terminer au rond-point de Bielle. Elle est connectée au quartier Ayguelade et au site touristique du lac de Castet, à 400m. Elle préfigure ce que sera le projet une



fois achevé : un superbe outil de pratique d'activités de pleine nature dans un environnement remarquable (points de vue sur le massif du Rey, la Pène de Béon, le Pic du Midi d'Ossau...). Des panneaux d'information sur le patrimoine jalonnent le parcours à terme.

À ce jour, la section, réalisée en enrobé, est simplement équipée de semi-barrières (empêchant l'intrusion de véhicules non autorisés) et d'une signalétique réglementaire.

Une expertise complémentaire est en cours pour étudier la problématique des franchissements routiers et d'un cheminement en bord de gave. Les derniers arbitrages pourront alors être

menés avec toutes les parties prenantes et déboucheront sur le choix d'un tracé définitif, celui d'un maître d'œuvre et un phasage des travaux qui devraient s'étaler sur trois ans :

- 2017 : Iseste/Arudy

- 2018 : Bielle/Geteu

- 2019 : Arudy/Gare de Buzy et Geteu/Laruns/Eaux-Bonnes

La CCVO est fortement soutenue sur ce projet par le biais de subventions émanant du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Etat et de crédits européens (FEDER). Pour ce faire, elle doit s'inscrire dans le Schéma régional des véloroutes et voies vertes et

pour cela être connectée à la V81 (voie du Piémont pyrénéen).

* Accès : à la sortie du pont de Louvie-Juzon, au premier rond-point, prendre la direction du camping d'Iseste et se garer au bout de la route, à 600m.

Retrouvez les fiches descriptives de randonnées et VTT sur

www.valleedossau-tourisme.com rubrique « Randonnées »

Tourisme

Création d'un Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau

La CC Vallée d'Ossau appliquera la loi NOTRe et a donc créée un « Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau ».

Nous nous appuyons sur le noyau de l'Office de Tourisme d'Arudy qui fédère, depuis 2015, la volonté de structuration de douze communes.

Nous avons pris bonne note de la volonté des communes de Laruns et d'Eaux-Bonnes d'utiliser la Loi Montagne votée le 28 décembre dernier qui leur permet de rester indépendantes sur leur

périmètre communal au titre de leur catégorisation en tant que « Stations classées de Tourisme ». Ces deux communes conserveront donc chacune leur propre Office de Tourisme qui devient compétent sur leur seul territoire communal. La mise en valeur et les actions de promotion de la Vallée dans son ensemble relevant désormais de



Offices de
Tourisme
de France

la responsabilité de l'OT Valléen à qui nous avons donné les objectifs suivants :

- Développer un véritable projet de développement touristique de la vallée,
- Créer des passerelles avec les Offices de Tourisme des stations classées de tourisme,
- Renforcer l'attractivité et la notoriété de la Vallée d'Ossau,
- Créer un outil de promotion du tourisme et d'animation du territoire professionnel et compétitif,
- Accompagner les professionnels du tourisme dans la qualification de leur offre,

- Proposer aux professionnels du tourisme des services d'accompagnement et de commercialisation performants.

L'Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau conservera un bureau à Arudy et envisage dès à présent d'ouvrir des bureaux temporaires sur les lieux touristiques comme le Lac de Castet afin d'être au plus près des besoins de notre clientèle touristique.



Ingrid Laur
conseillère séjour de
l'OT de la vallée d'Ossau

Lac de Castet, une ambition réaffirmée

L'aménagement à vocation touristique du site du Lac de Castet s'inscrit dans la durée. En 2015 la CC Vallée d'Ossau a réalisé un nouveau parking plus visible, plus accessible, plus pratique et plus fréquenté avec 50 000 visiteurs l'été dernier. En 2016 nous avons réalisé l'aire de jeu, le Théâtre de verdure au sud du site et la passerelle d'accès double voie au nouveau parking. Cela avec le soutien du Conseil

Départemental qui a rendu possible la sécurisation de l'accès routier et qui étudie la possibilité de limiter la vitesse sur cette portion à 50 km/Heure. Pour 2017 nous souhaitons proposer une nouvelle offre d'animation avec des périodes et des horaires d'ouverture plus importants, des vacances de Printemps aux vacances de la Toussaint. Une consultation est en cours afin d'attribuer l'animation du site à un

nouveau prestataire. Bien entendu l'effort en termes d'investissements se poursuivra afin de renforcer la fonction de centralité de ce site en matière touristique. N'oublions pas que vous pouvez rejoindre le Lac de Castet en empruntant le premier tronçon de voie verte.

130 manifestations différentes dont plus de 80 gratuites

250 dates de juin à novembre

Plus 110 acteurs culturels, associations, artistes d'ici et d'ailleurs, collectifs...

Une mobilisation des services des mairies et des offices de la vallée et personnel de la CC Vallée d'Ossau



Le Préau Iseste

Le centre d'art et de culture : L'école des loisirs !

La CC Vallée d'Ossau va créer un centre d'arts et de culture dans l'ancienne école primaire d'Iseste. Inscrit en plein cœur du bourg d'Iseste, village central de la vallée d'Ossau, ce projet ambitieux est le symbole de la dynamique culturelle de la vallée d'Ossau. En effet, le centre d'art et de culture d'Ossau a pour objectif de contribuer à façonner l'identité

valléenne, à rassembler les acteurs locaux, à appuyer la créativité et l'innovation et à ouvrir le territoire sur son environnement et sur les publics locaux et de passage.

Pour cela, la situation géographique centrale d'Iseste présente un avantage indéniable permettant l'accessibilité des publics de tous les villages et des publics voisins et se projet contribuera, en parallèle, à la revitalisation d'un centre bourg.

Actuellement en phase de programmation, les travaux démarreront dans l'année 2017 pour une ouverture envisagée à l'automne 2018.

Le projet architectural comprend, sur environ 450 m², la construction d'un parvis, la restructuration des salles du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage de l'école. Le Centre proposera différents espaces d'accueil, de travail, d'animations,

d'enseignements et d'expositions. L'École de Musique de la Vallée d'Ossau (association EMVO), forte de près de 90 élèves, et dont l'enseignement est aujourd'hui dispersée sur plusieurs sites va pouvoir s'y installer. Les élèves vont bénéficier de véritables salles répondant aux exigences d'acoustique et de qualité d'enseignements : salle de formation musicale, salle d'éveil pour les plus petits, box individuels pour la pratique instrumentale, salle de répétition et de musique d'ensemble.

Les différents espaces sont pensés et aménagés pour une utilisation partagée. Ils seront donc ouverts à d'autres initiatives de la vie culturelle et artistique. Ainsi le site du Préau, salle de musique d'ensemble de l'EMVO, s'inscrira comme la salle des animations

pouvant également accueillir des résidences d'artistes, des expositions, des rencontres d'auteurs, ou encore des petits spectacles ou concerts. Les autres espaces et salles accueilleront des ateliers pédagogiques et artistiques, des conférences...

Le Préau se veut donc être l'outil de médiation culturelle et de valorisation du patrimoine de la vallée, un véritable lieu de vie, « vitrine » de la richesse et de la vitalité culturelle ossaloise.



Centre d'Art et de Culture d'Iseste : premières esquisses proposées



Architecte Acta

Été Ossalois

Une deuxième saison réussie, une mobilisation confirmée

L'Été Ossalois, c'est l'image de la vallée, c'est le partage et la découverte. D'une initiative de la CC Vallée d'Ossau, le label est surtout l'oeuvre des associations et acteurs culturels qui s'associent pour partager la culture sur notre territoire.

Ainsi, de part ses compétences culturelles, la CC Vallée d'Ossau a mené différentes actions tout au long de l'été (organisation de spectacles et concerts) ainsi, et surtout, a accompagné les porteurs de projet (associations, structures culturelles, compagnies...) dès l'appel à projet lancé en janvier.

L'aide proposée se déclinait essentiellement en supports de communication bien que les porteurs de projets qui en faisait la demande pouvaient, selon conditions, bénéficier d'une aide financière et/ou d'une aide technique pour l'organisation de leurs manifestations.

La communication a été mise en place sur différents supports : brochures distribuées à l'ensemble des habitants de la vallée et mises à disposition des touristes (office de tourisme, sites touristiques...), partenariat presse avec les journaux locaux, sets de table proposés aux restaurateurs de la vallée, panneaux planning dans chaque commune destinés aux habitants, newsletters et publications sur Facebook...

Rendre la culture accessible à tous et renforcer le lien social sont des enjeux majeurs du label. La politique tarifaire très attractive (plus de 80 manifestations gratuites, et 50 manifestations aux tarifs accessibles) ainsi que la proposition de spectacles de grande qualité dans les bourgs des villages et sites majeurs de la vallée (cf carte ci-contre) ont permis à plus de 11 500 personnes de participer aux événements entre juin et octobre 2016.

Cette réussite est due incontestablement à l'engagement du monde associatif valléen, des nombreux bénévoles, des acteurs culturels et économiques.

Le label est soutenu par de nombreux partenaires et notamment le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, le Parc national des Pyrénées, le Pays d'Art et d'Histoire des Pyrénées Béarnaises, la Société Hydroélectrique du Midi (SHEM) et les 18 communes de la vallée.

L'Été Ossalois se poursuit donc en 2017 afin de se rassembler et partager une nouvelle saison. L'appel à projet a été lancé mi-décembre 2016 et vous pouvez faire une demande de dossier auprès du service Culture et Patrimoine (eteossalois@cc-ossau.fr - 05 59 05 66 77).

L'Été Ossalois 2017 est à construire ensemble !



Patrimoine

Baladez-vous et découvrez le patrimoine tout en vous amusant !

Afin de valoriser la grande richesse de son patrimoine, la CC Vallée d'Ossau a mis en place un parcours d'interprétation du patrimoine au travers de deux types de supports : des mobiliers et du multimédia.



Des panneaux, des tables de lecture et d'orientation ont été installés sur 31 sites de la vallée. Chaque site, propice à la balade ou à la randonnée, permet de découvrir un aspect du patrimoine et de la culture. Cette année le parcours a été complété par une application smartphone « vallée d'Ossau » (téléchargeable gratuitement sur l'App Store et le Play store). Elle propose différents circuits ludiques et interactifs d'1h dans les villages : parcours photographiques sous forme de jeu de piste à Arudy ou à Bielle, des balades audioguidées à Rébénacq ou aux Eaux-Bonnes, des parcours thématiques sur

l'eau à Laruns ou la flore à Béost, l'écoute des siffleurs d'Aas. L'occasion de parcourir en famille ou entre amis la vallée et d'y découvrir son patrimoine.



Le site internet de la CC Vallée d'Ossau se modernise !



Rendez-vous fin février sur
www.cc-ossau.fr